



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 20 février 2026

Partenariat entre le ministère de la Culture et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur la restauration du grand escalier et du logis des Clergeons de la cathédrale du Puy-en-Velay.

Rachida DATI, ministre de la Culture, et Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont signé une convention de partenariat pour engager un vaste programme de restauration du grand escalier monumental et du logis des Clergeons de la cathédrale du Puy-en-Velay.

Classée au titre des monuments historiques et inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, la cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation constitue un symbole majeur du territoire. Son grand emmarchement, élément emblématique du paysage ponot, présente aujourd'hui d'importants désordres structurels nécessitant une intervention urgente. Le logis des Clergeons, édifice roman remarquable, doit quant à lui être restauré pour permettre son ouverture au public dans des conditions de sécurité conformes.

Un investissement partagé pour un patrimoine d'exception

Le ministère de la Culture et la Région Auvergne-Rhône-Alpes financeront le projet **à parité**, chacun prenant en charge 50 % du coût total des opérations, incluant travaux, honoraires, aléas, révisions de prix et éventuelles fouilles archéologiques. Le montant prévisionnel s'élève à :

- **4,57 M€ TTC** pour la restauration du grand escalier ;
- **372 090 € TTC** pour la mise en accessibilité du logis des Clergeons.

Un calendrier opérationnel structuré

Les travaux se dérouleront entre 2026 et 2029 :

- Études de maîtrise d'œuvre en 2026 ;
- Appels d'offres et préparation de chantier en 2027 ;
- Chantier du grand escalier de septembre 2027 à juillet 2029 ;
- Travaux du logis des Clergeons au dernier trimestre 2026.

Une gouvernance partagée

Un **comité de pilotage** réunissant l'État, la Région et les acteurs locaux suivra les grandes étapes du projet. Un **comité technique**, rassemblant services de l'État, de la Région, de la Ville et l'architecte en chef des monuments historiques, se réunira tous les deux mois pour assurer la coordination opérationnelle.

Valoriser un patrimoine majeur du Puy-en-Velay

Par cette convention, le ministère de la Culture et la Région Auvergne-Rhône-Alpes réaffirment leur engagement commun en faveur de la préservation et de la mise en valeur d'un site patrimonial exceptionnel, au cœur de l'identité culturelle et touristique du Puy-en-Velay.

Rachida DATI, ministre de la Culture, déclare : « *Je me réjouis de ce partenariat entre le ministère de la Culture et la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui va permettre d'engager un vaste programme de restauration du grand escalier monumental et du logis des Clergeons de la cathédrale du Puy-en-Velay. Main dans la main avec la Région, le ministère de la Culture s'engage pour la préservation et la restauration d'un symbole majeur du patrimoine du Puy-en-Velay. »*

Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, déclare : « *La cathédrale du Puy-en-Velay reflète la richesse du patrimoine architectural dont regorge la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce patrimoine exceptionnel, témoin de notre histoire, nous avons le devoir de le préserver et le transmettre aux générations futures. C'est chose faite avec la signature de ce partenariat avec le ministère de la Culture et je m'en réjouis. »*

Laurent WAUQUIEZ, Conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Député de la Haute-Loire déclare : « *Depuis 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix de s'engager en faveur de la préservation et de la mise en lumière de ses sites patrimoniaux exceptionnels, à l'image de la cathédrale du Puy-en-Velay. Cœur battant de l'identité culturelle et touristique ponctue, la cathédrale porte haut les couleurs de la Haute-Loire et la fait rayonner bien au-delà, grâce à son classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Une fois la restauration terminée, notre cathédrale pourra à nouveau trôner fièrement sur la cité du Puy-en-Velay et accueillir de nombreux visiteurs et pèlerins sur les marches de son escalier majestueux. »*

Contacts presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Préfecture du département de la Haute-Loire

Communication - presse
Noé Capitant pref-communication@haute-loire.gouv.fr